



PRÉFET DE LA CORRÈZE

## OPERATION : PONT DU TRIBUNAL

Projet financé par l'Etat, au titre de la DETR

Dépenses HT prévues : 100 000€ (Plafond)

Taux attribué : 48%

Subvention attribuée : 48 000€

Affichette à mettre sur un panneau durant le chantier, ou sur le panneau d'affichage de la mairie, ou texte à faire paraître dans le journal de la mairie, ou dans La Montagne, etc... Prendre la photo du panneau en place et la joindre à la demande de paiement, ou copie de l'article, etc...